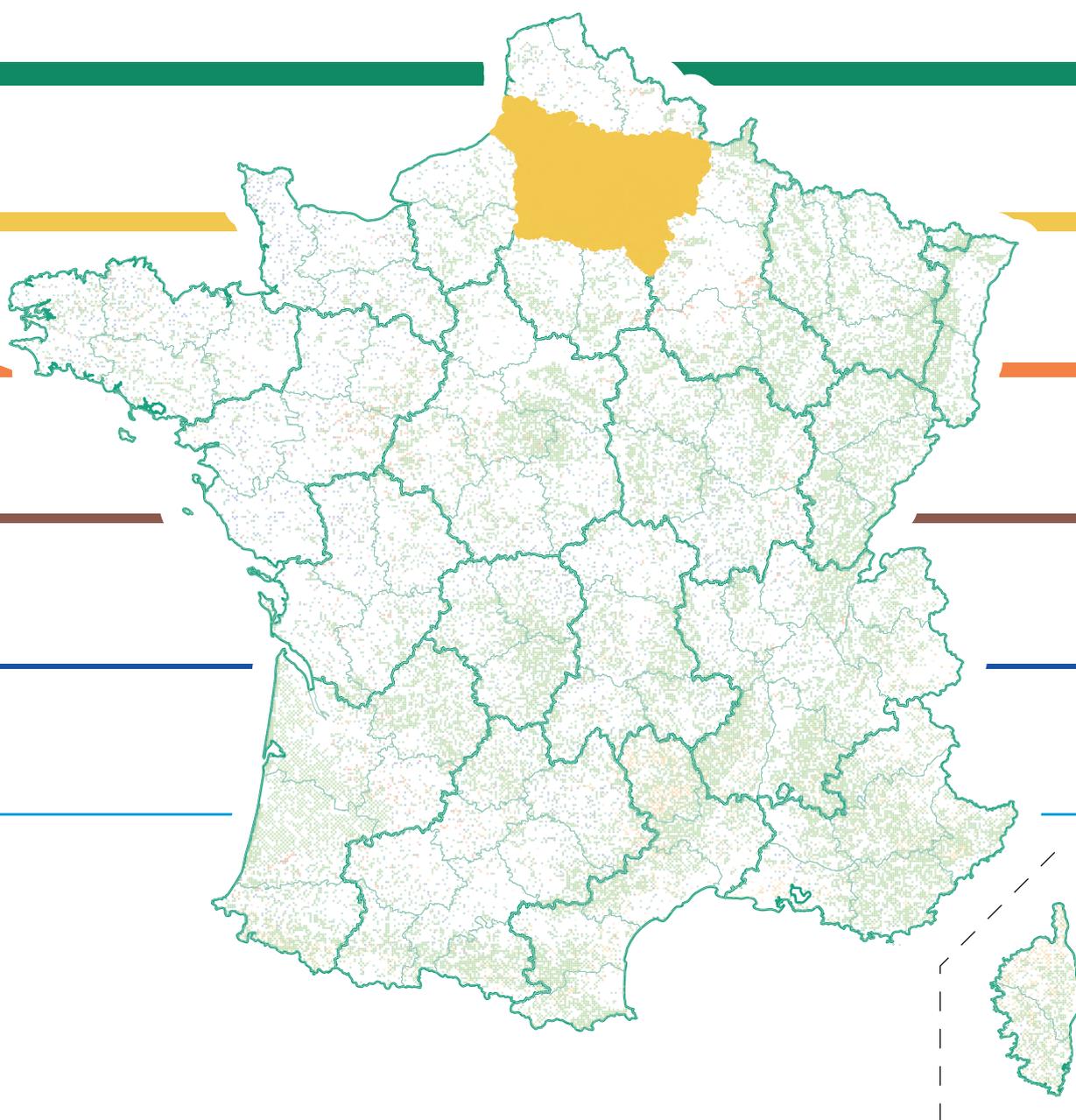


La forêt française

Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009

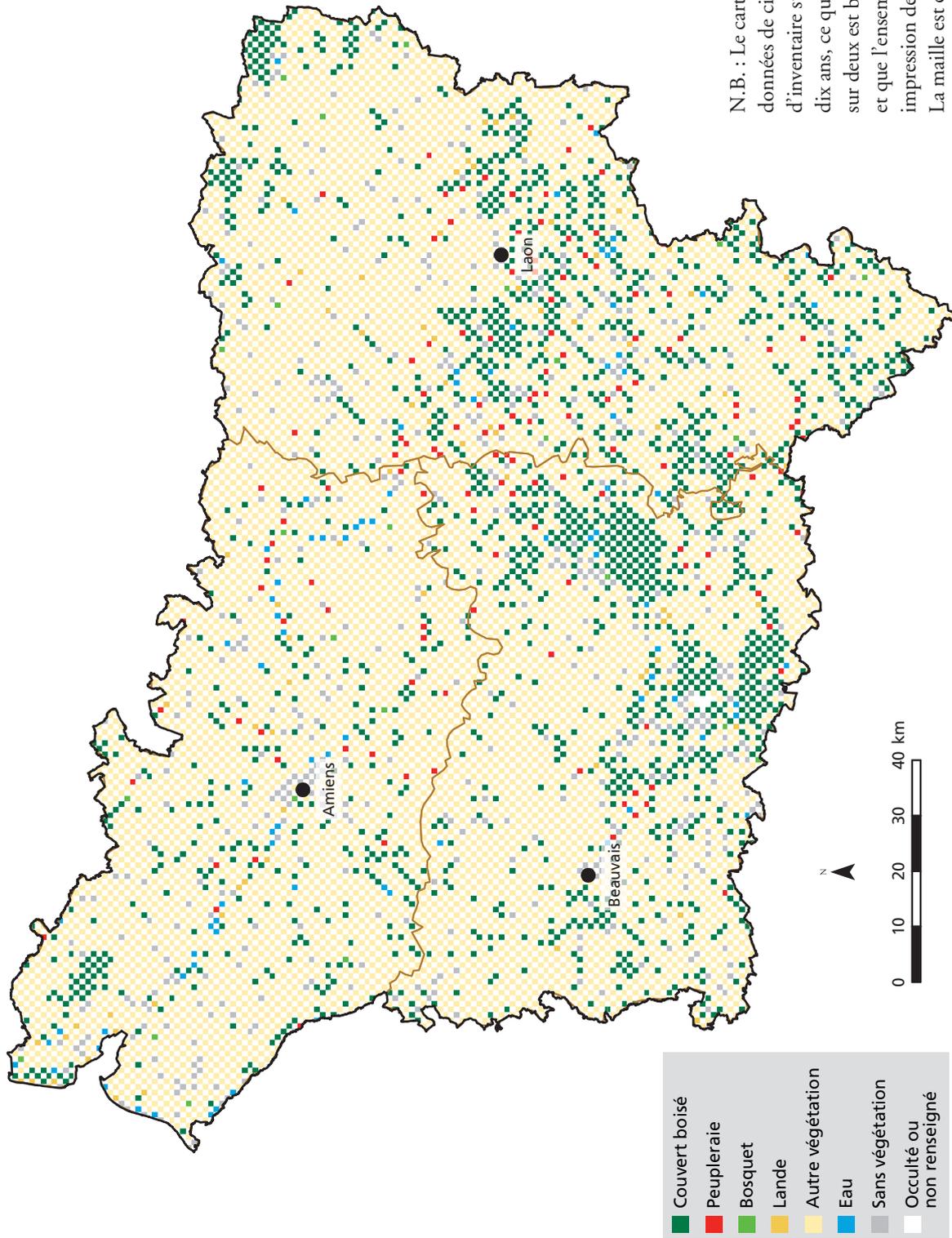
Les résultats pour la région
Picardie



Sommaire

	Page
1 La région Picardie	5
1.1 Généralités	5
1.2 Différents types de forêt	6
2 Répartition des forêts par couverture du sol	7
3 Bois vivant sur pied en forêt	8
3.1 Volume de bois	8
3.1.1 Volume total de bois	8
3.1.2 Volume de bois des principales essences	9
3.1.3 Catégorie de dimension des arbres	11
3.1.4 Qualité du bois	13
3.2 Surface terrière	14
3.2.1 Surface terrière estimée	14
3.2.2 Production de surface terrière	15
4 Gestion de la forêt	17
4.1 Distance de débardage	17
4.2 Exploitabilité	19
5 Diversité de la forêt	22
5.1 Composition du couvert	22
5.1.1 Surface de forêt par essence principale	22
5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable	24
5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés	26
5.2 Richesse en espèces	27
5.2.1 Arbres	27
5.2.2 Arbustes	27

Fig. 1 : Occupation du sol déterminée par photo-interprétation ponctuelle



N.B. : Le cartogramme présente les données de cinq campagnes d'inventaire sur une grille couverte en dix ans, ce qui explique qu'une maille sur deux est blanche (non renseignée) et que l'ensemble donne une impression de damier. La maille est carrée et couvre 1 km². De manière simplifiée, la valeur sur le point photo-interprété est affectée à toute la maille.

1 La région Picardie

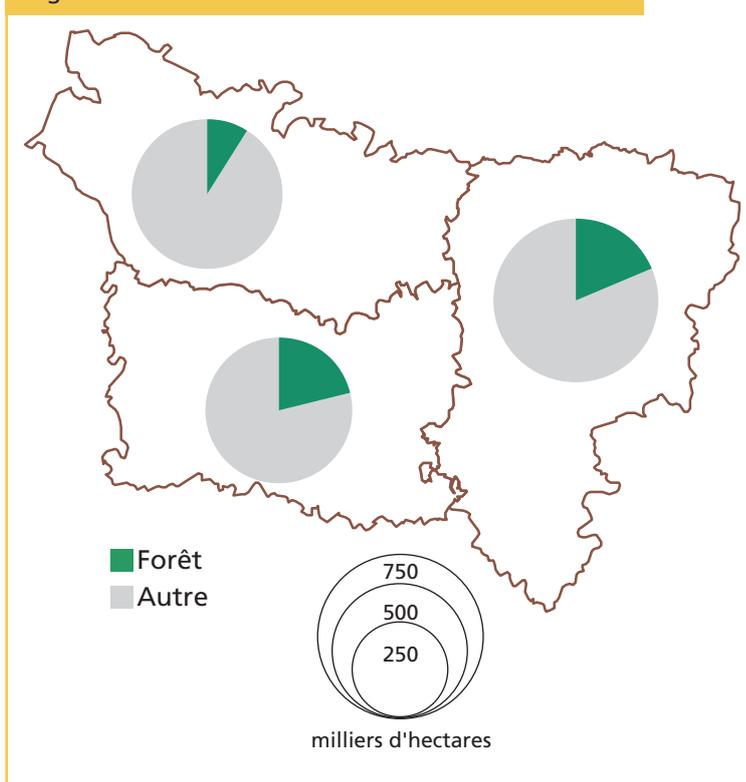
1.1 Généralités

La région Picardie regroupe trois départements (Aisne, Oise et Somme) et représente au total 3,6 % du territoire français. Elle est située entre deux grandes régions urbaines, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. C'est une région au relief modeste, principalement constitué de plateaux, entrecoupés de vallées. Le point culminant est le mont Watigny (285 mètres d'altitude). La Manche borde la région à l'ouest sur 67 km (Côte d'Opale).

La Picardie compte 321 000 ha de forêt (± 14 000 ha). Son taux de boisement de 16 % est sensiblement inférieur à celui de la France (29,2 %). Seules 5 régions – Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Bretagne – ont des taux de boisement inférieurs à celui de la Picardie. Le taux de boisement de l'Oise (21 % pour 126 000 ha de forêt ± 8 000 ha) est assez proche de celui de l'Aisne (19 % pour 139 000 ha de forêt ± 8 000 ha). Celui de la Somme est nettement plus faible (9 % pour 56 000 ha de forêt ± 8 000 ha).

Le taux de boisement assez faible confère aux forêts un rôle important dans la structuration des paysages picards.

Fig. 2 : Surface de la forêt et des autres territoires



Tab. 1 : Surface de la forêt et des autres territoires

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet, lande et eau	Autre végétation	Sans végétation	Occulté	Surface totale
Territoire	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Aisne	139 ± 8	19	n.s.	548 ± 10	45 ± 6	0	744
Oise	126 ± 8	21	n.s.	418 ± 9	40 ± 5	n.s.	590
Somme	56 ± 8	9	n.s.	511 ± 9	39 ± 5	n.s.	621
Picardie	321 ± 14	16	33 ± 7	1 476 ± 16	124 ± 10	n.s.	1 955

Les zones boisées sont inégalement réparties dans la région. De grands massifs boisés, pour partie issus des anciennes forêts royales – situés essentiellement dans la moitié sud de la région sur les plateaux tertiaires du Bassin parisien – contrastent avec des zones où la forêt est disséminée. Ainsi, au nord, les plaines et collines de craie surmontées de limons sont moins forestières alors que les zones argileuses sont plus boisées. Localement, même si le bocage a beaucoup régressé, il reste encore des espaces bocagers comme dans le Pays de Bray (à l'ouest, dans l'Oise) et la Thiérache (au nord-est, dans l'Aisne). Le parc naturel régional Oise-Pays de France, sur la rive gauche de l'Oise, créé en 2004, couvre 60 000 ha dont 20 000 ha de forêts et inclue les forêts d'Halatte, d'Ermenonville, de Chaulis, de Chantilly ainsi que des forêts communales.

La Picardie a une vocation agricole bien affirmée : l'agriculture, dominée par des exploitations de grande taille, y est l'une des plus productives de France. Elle représente environ un tiers de la production nationale de betteraves sucrières et de pommes de terre, et environ un quart de la production nationale de protéagineux (source : Agreste). La forêt occupe souvent les espaces non propices à l'agriculture (terrains pauvres, zones inondables, terrains les moins facilement mécanisables). Les surfaces d' « autre végétation » (essentiellement les cultures et les prairies) couvrent en moyenne 75 % du territoire (contre 57 % au niveau national). Les surfaces « sans végétation » (zones urbaines ou artificialisées et zones naturelles sans végétation) sont moins représentées que dans le reste de la France puisqu'elles couvrent environ 6 % du territoire (contre près de 8 % pour l'ensemble de la France).

1.2 Différents types de forêt

La surface des forêts de production selon la définition de l'IFN s'élève à 313 000 ± 14 000 ha, soit 97 % de la superficie forestière.

Elles comprennent 27 000 ± 6 000 ha de peupleraies, quasi-exclusivement en forêt privée, dont plus de la moitié dans l'Aisne. La Picardie est la première région française en termes de surface de peupleraies, en raison de l'abondance dans

cette région de vallées alluviales inondables. Les densités les plus importantes de peupleraies se rencontrent au niveau des vallées de l'Oise et de son canal, de l'Aisne et de la Somme. La Picardie représente 14 % de la surface des peupleraies françaises, devant la Champagne-Ardenne et les Pays-de-la-Loire.

Tab. 2 : Surface de forêt par catégorie de forêt

Territoire	Toute la forêt	Forêt de production	dont peupleraie		Autre forêt
	1 000 ha	Surface 1 000 ha	Part dans l'ensemble de la forêt %	1 000 ha	1 000 ha
Aisne	139 ± 8	135 ± 8	97	15 ± 4	n.s.
Oise	126 ± 8	123 ± 8	98	n.s.	n.s.
Somme	56 ± 8	54 ± 8	98	n.s.	n.s.
Picardie	321 ± 14	313 ± 14	97	27 ± 6	n.s.

N.B. : En Picardie la surface de forêt de production inventoriée et la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée sont égales à la surface de forêt de production.

Tab. 3 : Surface de forêt par catégorie de propriété

Territoire	Public	Privé	Toute la forêt
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Aisne	36 ± 1	103 ± 8	139 ± 8
Oise	41 ± 1	85 ± 8	126 ± 8
Somme	n.s.	49 ± 8	56 ± 8
Picardie	84 ± 4	237 ± 14	321 ± 14

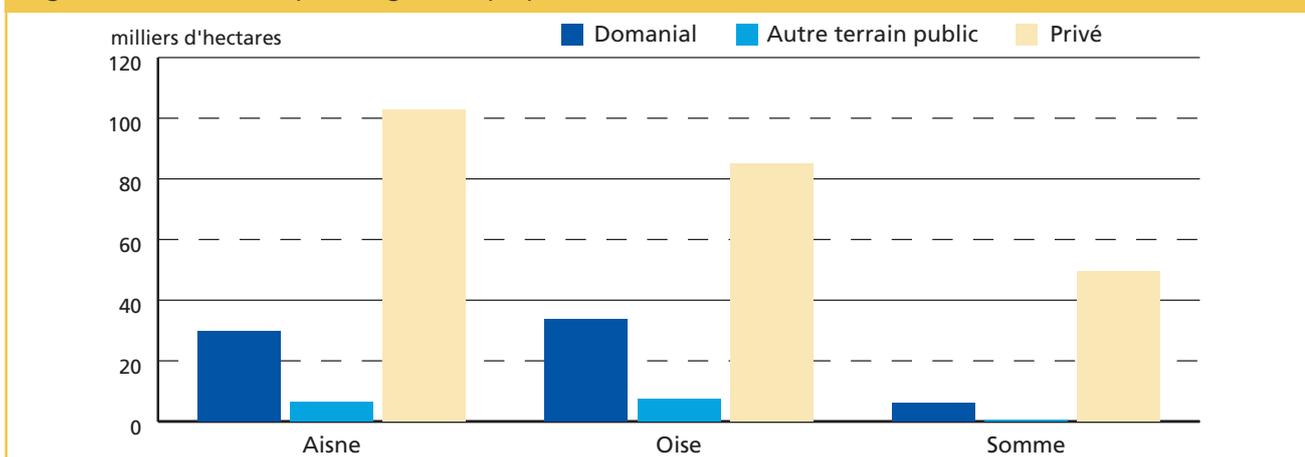
La forêt privée représente 237 000 ± 14 000 ha, soit 74 % de la surface totale de la forêt de la région (et 73 % de la surface de la forêt de production de la région), soit à peu près le même taux qu'au niveau national (75 %). Au niveau départemental, si le taux de forêt privée est de 74 % pour l'Aisne, il est de 67 % pour l'Oise et de 89 % pour la Somme. L'Oise est le département picard qui contient la plus grande surface de forêts publiques.

Les forêts publiques regroupent les forêts domaniales et les autres forêts publiques (c'est-à-dire relevant du régime forestier sans appartenir à l'État, souvent propriété des communes). En Picardie, la forêt publique est très majoritairement constituée de forêts domaniales (69 000 ± 6 000 ha), alors qu'au niveau national 38 % de la forêt publique est domaniale. La surface des « autres forêts publiques » en Picardie est inférieure à 20 000 ha et n'est pas statistiquement significative.

La Picardie comprend de nombreux massifs domaniaux de grande renommée qui sont souvent d'anciennes forêts royales et qui connaissent une fréquentation importante. On peut citer par exemple les forêts de Compiègne et Halatte dans l'Oise ; les forêts de Retz, Saint-Gobain et Coucy-Basse dans

l'Aisne et la forêt de Crécy dans la Somme. La forêt de Chantilly (6 300 ha) dans l'Oise, qui appartient à l'Institut de France, est gérée par l'ONF et fait partie des « autres forêts publiques ».

Fig. 3 : Surface de forêt par catégorie de propriété



2 Répartition des forêts par couverture du sol

En Picardie, les forêts fermées – c'est-à-dire celles dont le couvert absolu des arbres est supérieur ou égal à 40 % – représentent 90 % de la surface totale de la forêt et les peupleraies en représentent 8 %. La surface des forêts ouvertes – c'est-à-dire celles dont le couvert absolu des arbres est compris entre 10 % et 40 % - est inférieure à 6 000 ha et n'est pas statistiquement significative.

Tab. 4 : Surface de forêt par couverture du sol

Territoire	Toute la forêt 1 000 ha	dont forêt fermée 1 000 ha	dont peupleraie 1 000 ha
Aisne	139 ± 8	122 ± 9	15 ± 4
Oise	126 ± 8	117 ± 8	n.s.
Somme	56 ± 8	50 ± 8	n.s.
Picardie	321 ± 14	289 ± 14	27 ± 6

3 Bois vivant sur pied en forêt

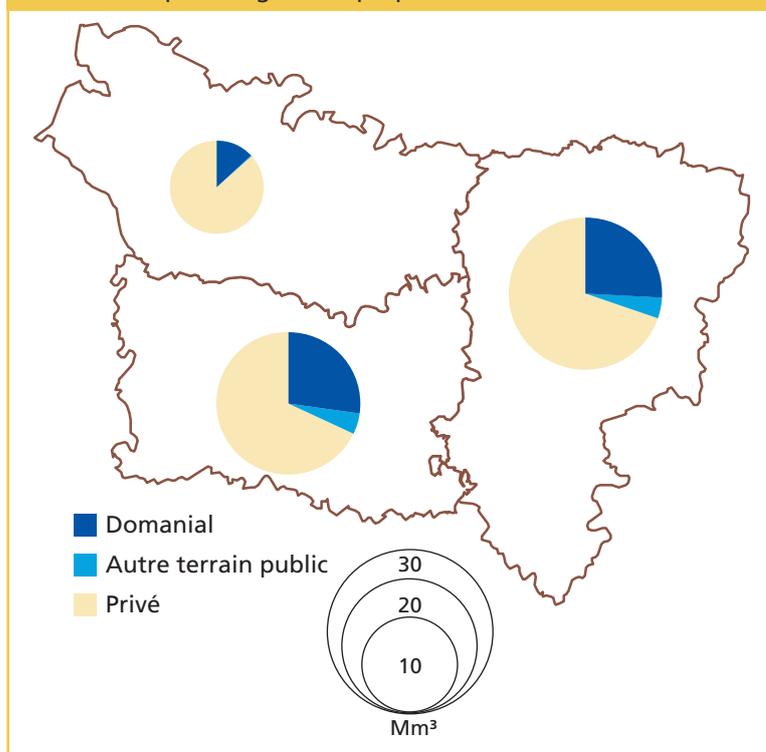
3.1 Volume de bois

3.1.1 Volume total de bois

Tab. 5 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Aisne	8 ± 2	18 ± 3	26 ± 3
Oise	7 ± 2	15 ± 3	23 ± 3
Somme	1 ± 1	8 ± 2	10 ± 2
Picardie	16 ± 3	42 ± 4	58 ± 5

Fig. 4 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



Le volume total de bois sur pied est estimé pour la Picardie à 58 ± 5 millions de mètre cubes (Mm^3). Il représente 2,4 % du volume total de bois en forêt de production inventoriée en France métropolitaine. Il est situé à 72 % en forêt privée.

Si la forêt privée occupe une place prépondérante dans la région, la forêt domaniale y occupe également une place importante avec $14 \pm 3 Mm^3$, soit 24 % du volume total sur pied. À titre de comparaison, au niveau national, la forêt domaniale représente 11 % du volume de bois sur pied. C'est la faible part des autres forêts publiques qui explique cette différence. Le volume dans les autres forêts publiques est ainsi de $2 \pm 1 Mm^3$.

L'Aisne, qui abrite 43 % de la superficie des forêts publiques de production de la région, concentre la moitié du volume total de bois de la forêt publique.

Tab. 6 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

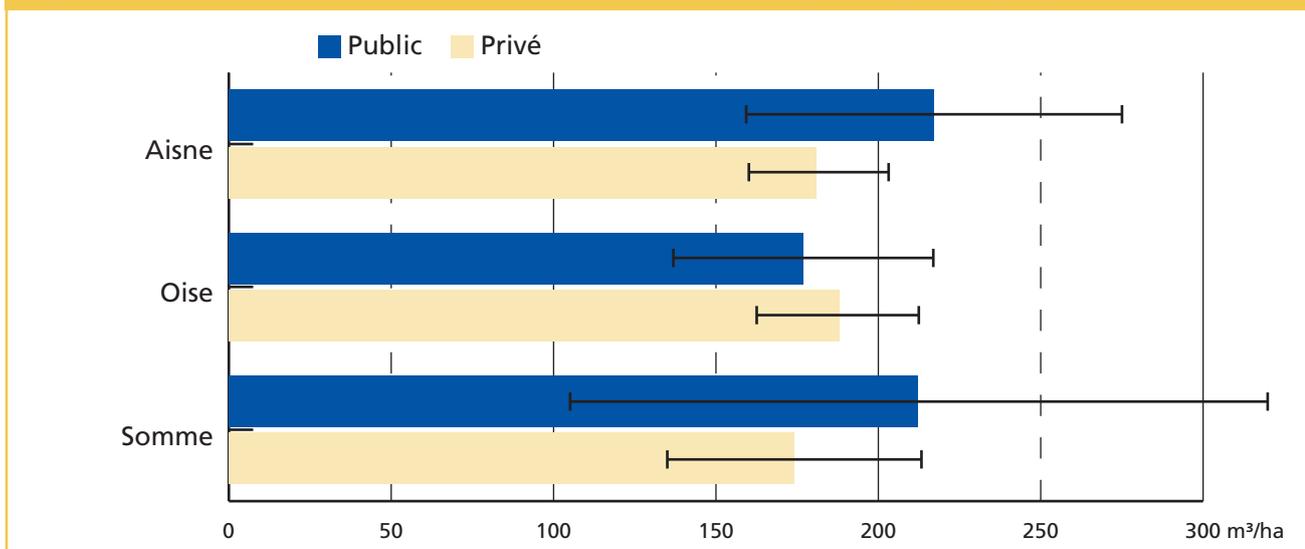
	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>
Aisne	217 ± 58	181 ± 21	191 ± 22
Oise	177 ± 40	188 ± 25	184 ± 21
Somme	212 ± 107	174 ± 39	177 ± 34
Picardie	196 ± 34	182 ± 15	186 ± 14

Le volume moyen à l'hectare des forêts inventoriées de Picardie est de $186 \pm 14 m^3/ha$, soit nettement plus que la moyenne nationale ($157 \pm 2 m^3/ha$). Il est estimé à $182 \pm 15 m^3/ha$ en forêt privée, contre $196 \pm 34 m^3/ha$ en forêt publique. Pour la forêt

publique, les volumes à l'hectare en forêt domaniale sont estimés en moyenne à $205 \pm 40 m^3/ha$ contre $161 \pm 77 m^3/ha$ dans les autres forêts publiques.

En moyenne, l'Aisne est le département au plus fort volume à l'hectare, suivi de l'Oise.

Fig. 5 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



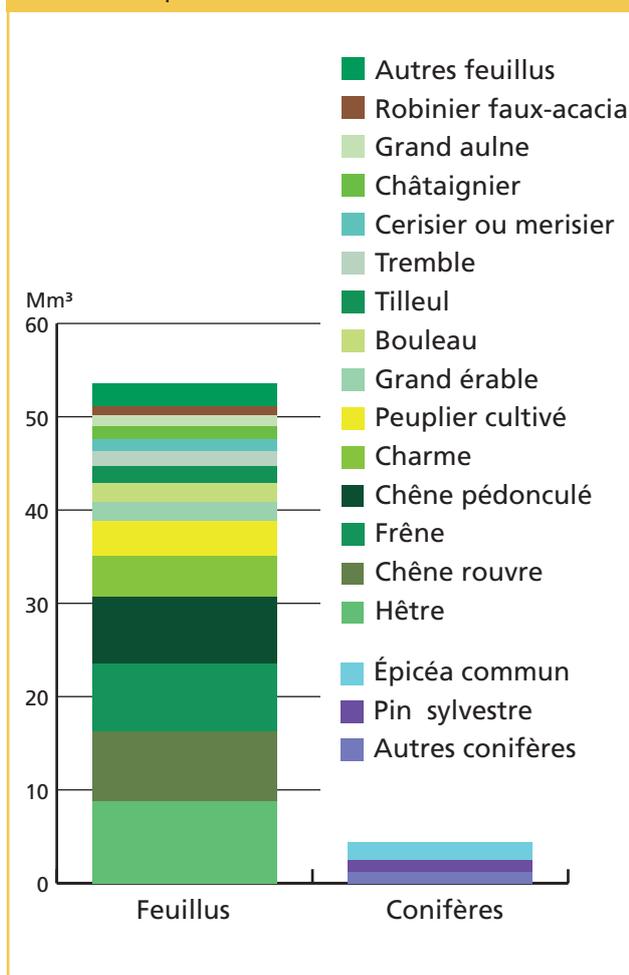
3.1.2 Volume de bois des principales essences

La forêt de production de Picardie est surtout composée d'essences feuillues : les feuillus représentent 92 % du volume sur pied contre 64 % au niveau national. Elle est composée d'une grande variété d'essences. Les conditions climatiques sont en effet favorables à la forêt feuillue de chêne, de hêtre et d'essences précieuses.

Globalement, les chênes rouvre et pédonculé pris ensemble représentent 27 % du volume feuillu. En considérant ces deux essences séparément, le hêtre est l'essence feuillue la plus représentée (avec 16 % du volume feuillu), suivi par le chêne rouvre (14 %), le frêne (14 %) et le chêne pédonculé (13 %).

Selon les essences, la répartition du volume sur pied par propriété peut fortement varier. Ainsi, le volume de frêne – essence la plus représentée en forêt privée – est à 89 % en forêt privée. Par contre, le hêtre se trouve majoritairement (à 60 %) en forêt publique où il constitue notamment de grandes futaies domaniales sur les plateaux calcaires recouverts de limons.

Fig. 6 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence



Tab. 7 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Hêtre	5 ± 2	4 ± 1	9 ± 2
Chêne rouvre	2 ± 1	5 ± 1	7 ± 2
Frêne	n.s.	6 ± 1	7 ± 2
Chêne pédonculé	2 ± 1	5 ± 1	7 ± 1
Autres feuillus	4 ± 1	19 ± 3	23 ± 3
Tous feuillus	14 ± 3	39 ± 4	54 ± 5
Tous conifères	2 ± 1	2 ± 1	4 ± 2
Toutes essences	16 ± 3	42 ± 4	58 ± 5

Parmi les autres feuillus, qui représentent 43 % du volume feuillu, on compte :

- le charme (4 ± 1 Mm³) et le peuplier cultivé (4 ± 2 Mm³) ;
- les grands érables, le bouleau, le tilleul et le tremble pour moins de 3 Mm³ chacun ;
- le merisier, le châtaignier, l'aulne et le robinier faux-acacia pour moins de 2 Mm³ chacun ;
- d'autres feuillus pour moins de 3 Mm³ au total.

En forêt privée, les feuillus précieux sont bien représentés : le frêne, les érables, le merisier, l'aulne

glutineux, l'alisier torminal et les autres fruitiers totalisent 11 ± 2 Mm³, soit 28 % du volume feuillu.

Le volume des conifères (dont l'épicéa commun, le pin sylvestre, le pin laricio, le douglas) – assez peu représentés (8 % du volume total) – se répartit équitablement entre la forêt publique et la forêt privée. L'épicéa commun se rencontre notamment dans l'Ardenne primaire. Le pin laricio et le pin sylvestre se trouvent eux notamment sur les dunes du littoral, mais aussi dans d'autres forêts comme les forêts d'Ermenonville, Saint-Michel ou encore de Chantilly.

Fig. 7 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par essence

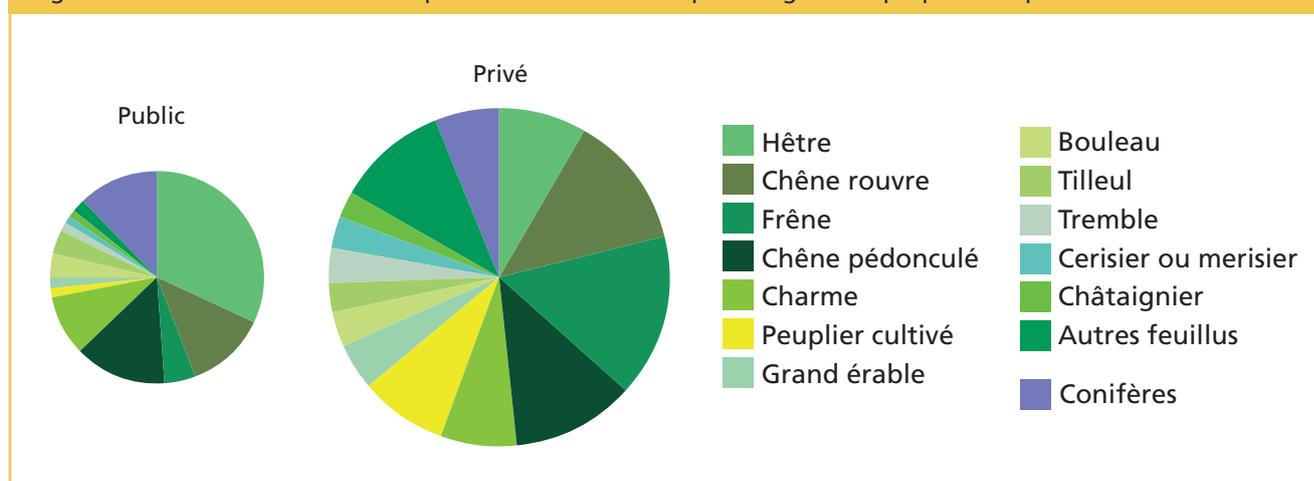
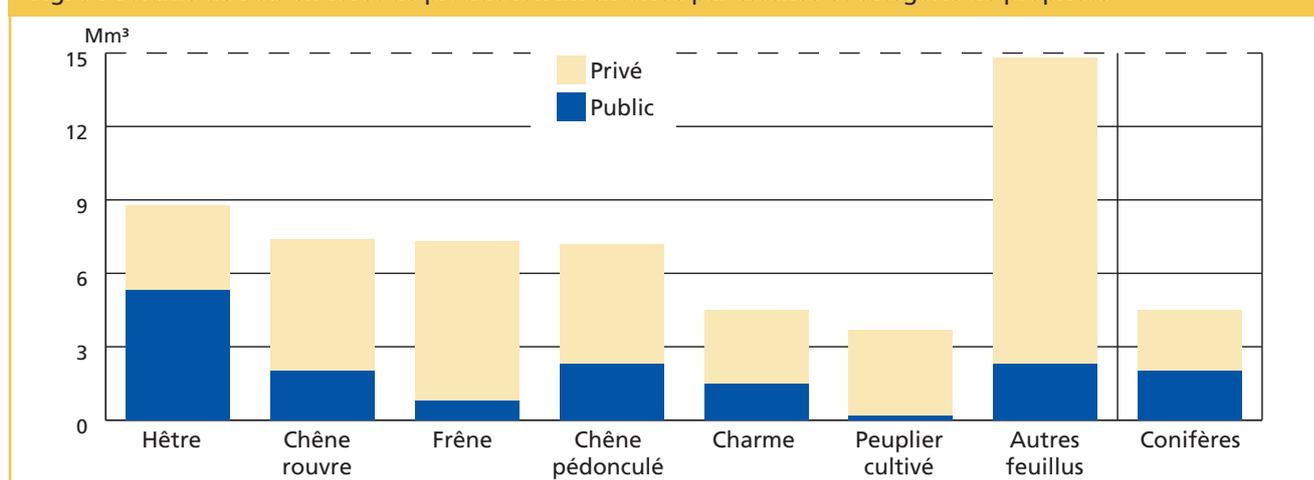


Fig. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et catégorie de propriété



3.1.3 Catégorie de dimension des arbres

Les gros et très gros bois, qui représentent 32 % du volume sur pied des forêts picardes, sont nettement plus présents qu'au niveau national où leur taux est de 23 %. Leur volume atteint $18 \pm 2 \text{ Mm}^3$, dont $5 \pm 1 \text{ Mm}^3$ de très gros bois.

Les petits bois et moyens bois ont des taux respectifs de 19 % et 49 %, contre 25 % et 52 % pour la moyenne française. La Picardie a donc des taux plus faibles pour ces catégories de dimension, surtout pour les petits bois.

Tab. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension

	Petit bois	Moyen bois	Gros et très gros bois	Total
Essence	Mm^3	Mm^3	Mm^3	Mm^3
Hêtre	$1 \pm \varepsilon$	2 ± 1	6 ± 1	9 ± 2
Chêne rouvre	ε	3 ± 1	4 ± 1	7 ± 2
Frêne	$1 \pm \varepsilon$	4 ± 1	$2 \pm \varepsilon$	7 ± 2
Chêne pédonculé	ε	3 ± 1	4 ± 1	7 ± 1
Autres feuillus	8 ± 1	13 ± 1	2 ± 1	23 ± 3
Tous feuillus	11 ± 1	25 ± 2	18 ± 2	54 ± 5
Tous conifères	$1 \pm \varepsilon$	3 ± 1	$1 \pm \varepsilon$	4 ± 2
Toutes essences	11 ± 1	28 ± 3	18 ± 2	58 ± 5

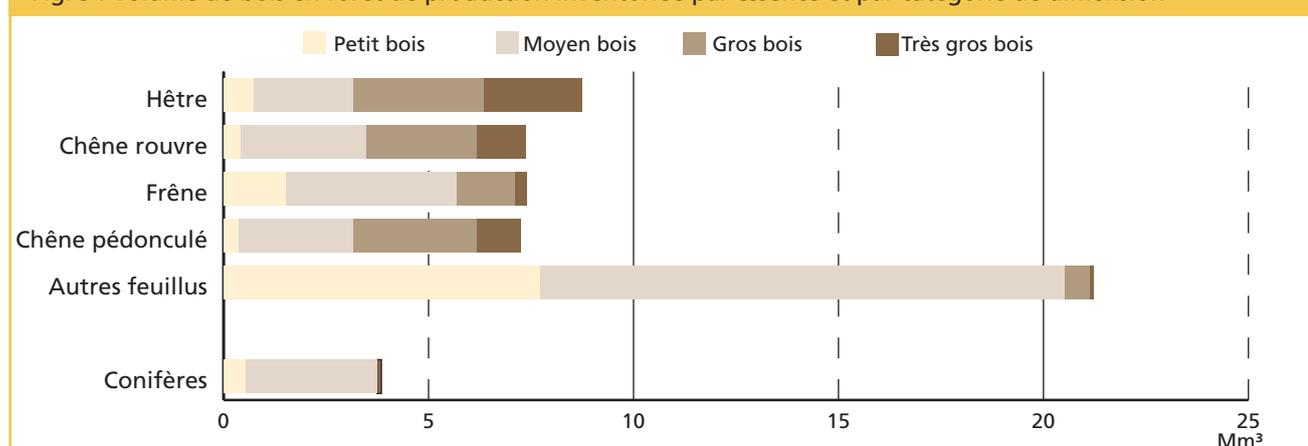
$\varepsilon : < 0,5 \text{ Mm}^3$

Les répartitions par catégorie de dimension diffèrent nettement entre essences.

Le hêtre est l'essence où les gros et très gros bois sont les plus représentés (64 % du volume), suivi par les chênes pédonculé et rouvre (plus de la moitié du volume). Ces trois essences ont une faible proportion de petits bois (moins de 10 %).

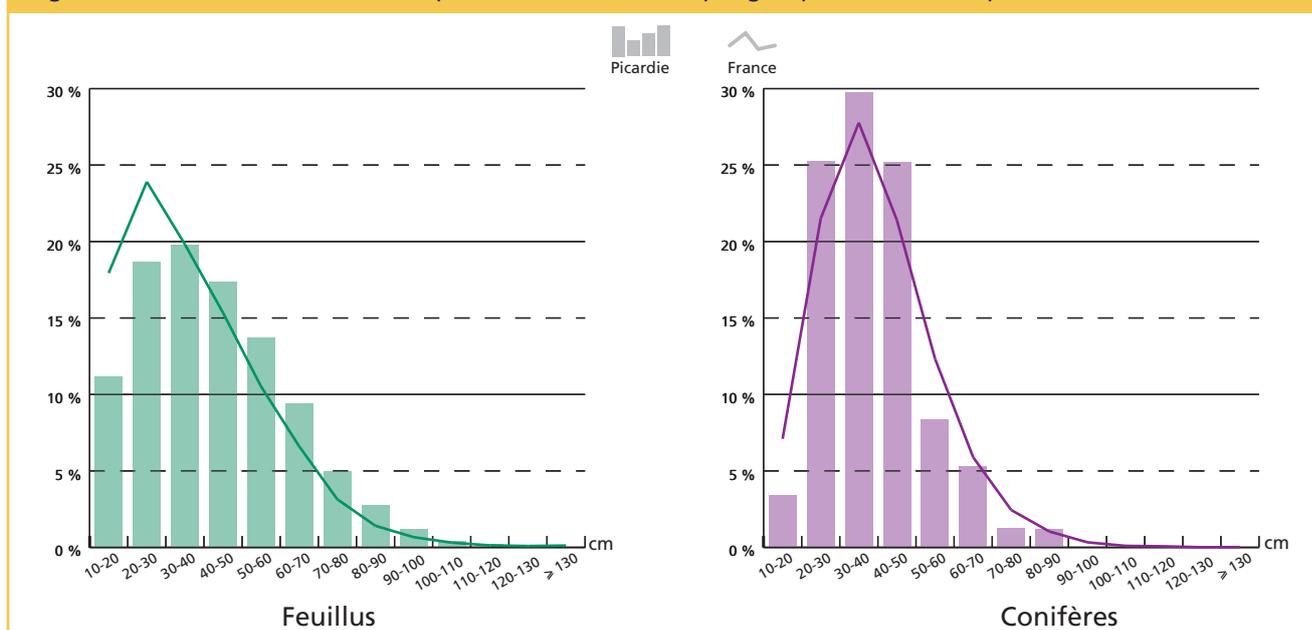
Pour le frêne et les autres feuillus, le volume de moyens bois prédomine (respectivement 58 % et 56 % du total) et les petits bois sont plus représentés que pour les autres essences (respectivement 21 % et 34 %).

Fig. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension



Les conifères ont un diamètre d'exploitabilité plus faible que les feuillus et ont un taux élevé de moyens bois (72 % du volume).

Fig. 10 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par groupe d'essences et par classe de diamètre



3.1.4 Qualité du bois

L'IFN répartit le volume de bois sur pied par qualité selon un classement qui lui est propre. La qualité 1 (tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine) et la qualité 2 (menuiserie courant, charpente, caisserie, coffrage, traverses, etc.) représentent à elles

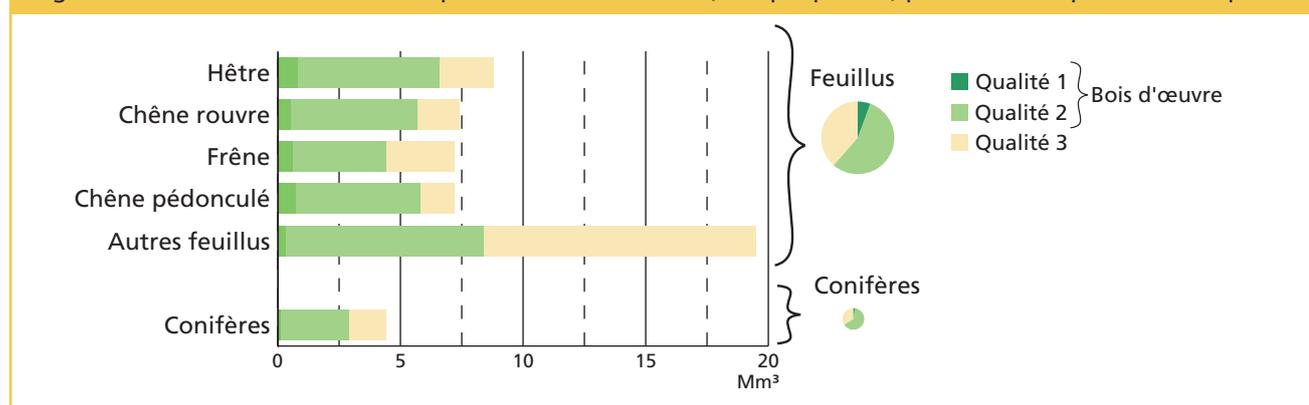
deux 62 % du volume total avec $34 \pm 3 \text{ Mm}^3$, contre 54 % au niveau national. La qualité 1 représente $3 \pm 1 \text{ Mm}^3$, soit 6 % du volume total, contre 3 % au niveau national. La qualité de bois apparaît donc meilleure que pour l'ensemble de la France.

Tab. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité

Essence	Bois d'œuvre (Qualité 1 et 2)		Qualité 3	Total
	Mm^3		Mm^3	Mm^3
Hêtre	7 ± 2		$2 \pm \varepsilon$	9 ± 2
Chêne rouvre	6 ± 1		$2 \pm \varepsilon$	7 ± 2
Frêne	4 ± 1		3 ± 1	7 ± 2
Chêne pédonculé	6 ± 1		$1 \pm \varepsilon$	7 ± 1
Autres feuillus	8 ± 1		11 ± 1	19 ± 3
Tous feuillus	31 ± 3		19 ± 2	50 ± 5
Tous conifères	3 ± 1		2 ± 1	4 ± 2
Toutes essences	34 ± 3		21 ± 2	55 ± 5

ε : $< 0,5 \text{ Mm}^3$

Fig. 11 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité



Parmi les feuillus, de grandes disparités existent. Le chêne pédonculé est l'essence qui a le plus fort taux de qualités 1 et 2 (81 % de son volume), suivi du chêne rouvre et du hêtre (avec environ les trois-quarts de leur volume en qualités 1 et 2).

Les autres feuillus affichent les plus forts taux de qualité 3 (bois d'industrie et de chauffage), avec 57 % de leur volume dans cette catégorie.

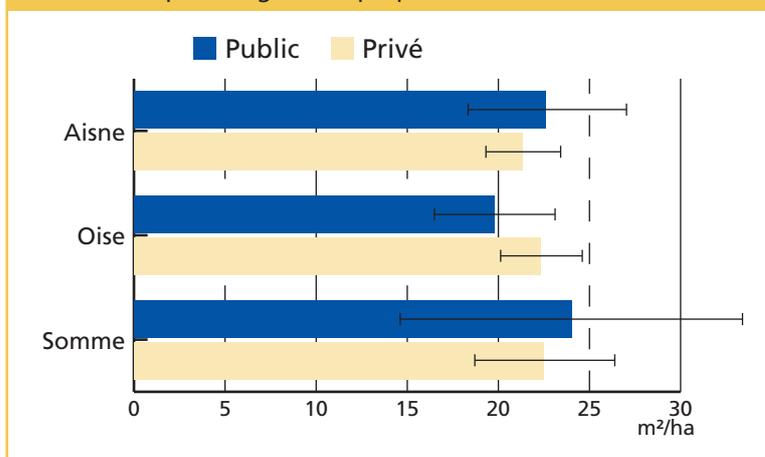
3.2 Surface terrière

3.2.1 Surface terrière estimée

Tab. 10 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>Mm²</i>	<i>Mm²</i>	<i>Mm²</i>
Aisne	0,8 ± 0,2	2,1 ± 0,3	2,9 ± 0,3
Oise	0,8 ± 0,1	1,8 ± 0,3	2,6 ± 0,3
Somme	0,1 ± 0,1	1,1 ± 0,3	1,2 ± 0,3
Picardie	1,8 ± 0,2	5,0 ± 0,5	6,8 ± 0,5

Fig. 12 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



La surface terrière totale en forêt de production inventoriée en Picardie est estimée à $6,8 \pm 0,5$ millions de m^2 (Mm^2), soit 2,1 % de la surface terrière totale pour la France. Comme pour la distribution des surfaces et des volumes, elle est majoritairement située en forêt privée (à 74 %). L'Aisne contribue à 43 % de la surface terrière régionale, l'Oise à 39 % et la Somme à 18 %.

Tab. 11 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m²/ha</i>	<i>m²/ha</i>	<i>m²/ha</i>
Aisne	22,6 ± 4,3	21,3 ± 2,0	21,7 ± 1,9
Oise	19,8 ± 3,3	22,3 ± 2,3	21,5 ± 1,9
Somme	24,0 ± 9,4	22,5 ± 3,9	22,6 ± 3,3
Picardie	21,3 ± 2,6	21,9 ± 1,5	21,8 ± 1,3

La surface terrière moyenne à l'hectare en forêt de production inventoriée en Picardie est estimée à $21,8 \pm 1,3$ m^2/ha . À titre de comparaison, la moyenne nationale est de $21,3$ m^2/ha .

Les valeurs moyennes de surface terrière à l'hectare sont proches pour l'Aisne et l'Oise (respectivement $21,7 \pm 1,9$ m^2/ha et $21,5 \pm 1,9$ m^2/ha).

Tab. 12 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Essence	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Hêtre	0,5 ± 0,2	0,4 ± 0,1	0,9 ± 0,2
Chêne rouvre	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,7 ± 0,2
Frêne	0,1 ± ε	0,7 ± 0,1	0,8 ± 0,2
Chêne pédonculé	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Autres feuillus	0,5 ± 0,1	2,5 ± 0,3	3,1 ± 0,3
Tous feuillus	1,6 ± 0,2	4,7 ± 0,5	6,3 ± 0,5
Tous conifères	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,2
Toutes essences	1,8 ± 0,2	5,0 ± 0,5	6,8 ± 0,5

ε : < 0,05 Mm²

En surface terrière comme en volume, les chênes rouvre et pédonculé pris ensemble dominant avec 24 % de la surface terrière feuillue. En considérant ces essences séparément, le hêtre est l'essence la plus représentée avec 15 % de la surface terrière feuillue. Suivent le frêne, le chêne pédonculé et le chêne rouvre.

Les autres feuillus représentent près de la moitié de la surface terrière feuillue. Les mêmes constatations que pour le volume peuvent être faites sur la variabilité de la répartition par catégorie de propriété selon les essences.

3.2.2 Production de surface terrière

Tab. 13 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Territoire	10 ³ m ² /an	10 ³ m ² /an	10 ³ m ² /an
Aisne	29 ± 5	84 ± 12	113 ± 13
Oise	25 ± 5	56 ± 9	81 ± 10
Somme	n.s.	37 ± 8	41 ± 9
Picardie	59 ± 8	177 ± 17	236 ± 18

La production de surface terrière en forêt de production inventoriée hors peupleraies en Picardie est de 236 000 ± 18 000 m²/an, soit 2,3 % de la production pour la France. De façon analogue à la distribution des surfaces et des volumes, elle se situe majoritairement en forêt privée (à 75 %). L'Aisne affiche des productions en surface terrière supérieures aux autres départements, tant en forêt publique qu'en

forêt privée. Elle contribue à 48 % de la production en surface terrière régionale, contre 34 % pour l'Oise et 18 % pour la Somme.

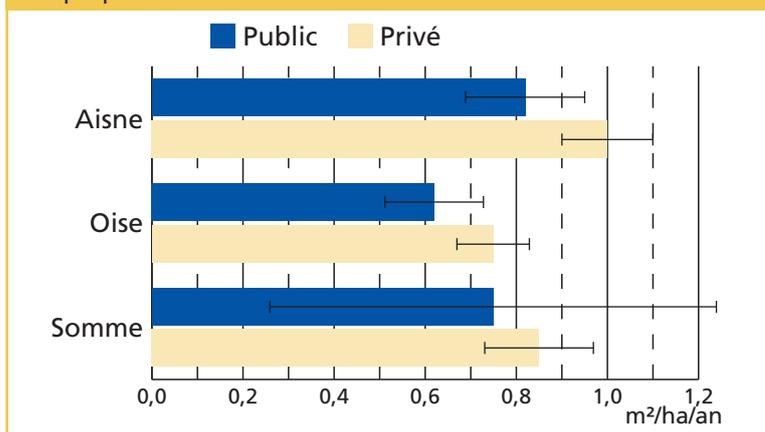
Pour les forêts publiques inventoriées, la production annuelle de surface terrière est estimée à 49 000 ± 8 000 m²/an en forêt domaniale et 9 000 ± 5 000 m²/an dans les autres forêts publiques.

Tab. 14 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Territoire	$m^2/ha/an$	$m^2/ha/an$	$m^2/ha/an$
Aisne	0,8 ± 0,1	1,0 ± 0,1	0,9 ± 0,1
Oise	0,6 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Somme	0,8 ± 0,5	0,9 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Picardie	0,7 ± 0,1	0,9 ± 0,1	0,8 ± ε

ε : < 0,05 m²/ha/an

Fig. 13 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété



La production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée hors peupleraie est évaluée en moyenne à 0,83 ± 0,05 m²/ha/an. Elle est plus élevée dans l'Aisne que dans la Somme et l'Oise, et plus élevée en moyenne en forêt privée qu'en forêt publique. À titre de comparaison, la moyenne nationale est de 0,68 ± 0,01 m²/ha/an. La production en Picardie supérieure à cette valeur, illustre le bon potentiel forestier régional. Les conditions pédo-climatiques en Picardie présentent en effet en général un bon potentiel forestier.

Tab. 15 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Essence	10 ³ m ² /an	10 ³ m ² /an	10 ³ m ² /an
Hêtre	18 ± 5	9 ± 2	27 ± 5
Chêne rouvre	4 ± 2	11 ± 3	15 ± 3
Frêne	2 ± 1	26 ± 5	28 ± 5
Chêne pédonculé	5 ± 2	11 ± 2	16 ± 3
Autres feuillus	22 ± 5	107 ± 14	130 ± 15
Tous feuillus	51 ± 7	166 ± 16	216 ± 18
Tous conifères	9 ± 7	12 ± 8	20 ± 10
Toutes essences	59 ± 8	177 ± 17	236 ± 18

Sur les 216 000 ± 18 000 m²/an de feuillus produits annuellement, 77 % proviennent de la forêt privée.

Alors que le hêtre est l'essence au plus fort volume sur pied, le frêne est l'essence qui affiche la plus forte production en surface terrière, suivi par le hêtre, le chêne pédonculé, puis le chêne rouvre. De même, alors que les autres feuillus représentent 39 % du volume feuillu sur pied des forêts de production hors peupleraies, ils représentent 60 % de la production de ces forêts.

Selon les essences, la répartition de la production par propriété varie fortement. Ainsi, comme pour le volume, la production de frêne provient quasiment exclusivement de la forêt privée (93 %), alors que la production de hêtre provient essentiellement des forêts publiques (66 %).

4 Gestion de la forêt

4.1 Distance de débardage

Les forêts de Picardie sont pour 91 % situées à moins de 500 m d'une route accessible aux camions (contre 79 % au niveau national), et pour 52 % situées à moins de 200 m.

Fig. 14 : Distance de débardage d'un point d'inventaire

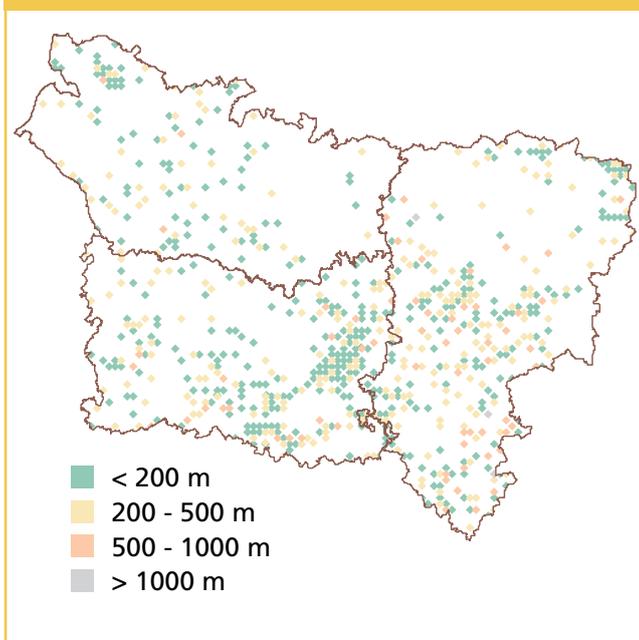
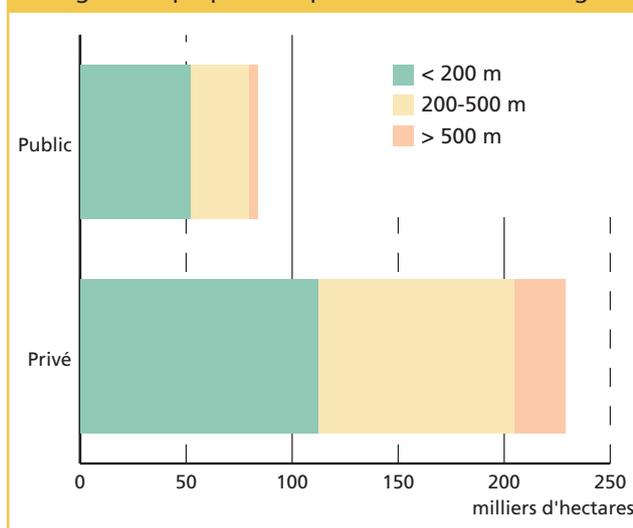


Fig. 15 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage



Tab. 16 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage

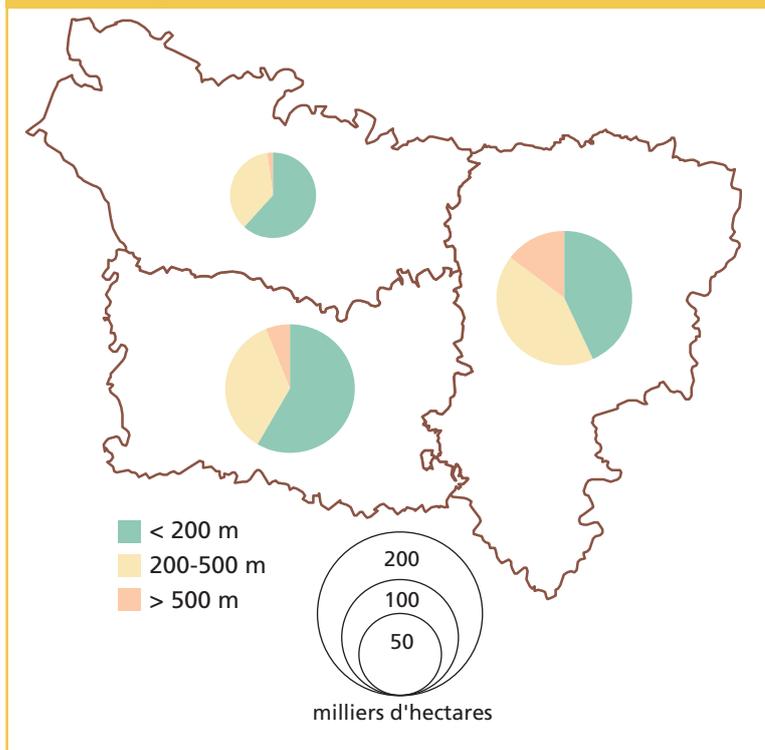
Picardie	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	
<i>Propriété</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	52 ± 6	28 ± 6	n.s.	84 ± 4
Privé	112 ± 13	93 ± 12	24 ± 7	229 ± 14
Total	164 ± 14	120 ± 13	28 ± 7	313 ± 14

Avec 62 % de la surface à moins de 200 m d'une route accessible aux camions et seulement 5 % à plus de 500 m, la forêt publique est sensiblement mieux desservie que la forêt privée (pour laquelle 49 % de la surface est à moins de 200 m d'une route accessible aux camions et 10 % à plus de 500 m).

Tab. 17 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage

	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Aisne	58 ± 8	57 ± 9	20 ± 6	135 ± 8
Oise	72 ± 9	44 ± 8	n.s.	123 ± 8
Somme	34 ± 8	n.s.	n.s.	54 ± 8
Picardie	164 ± 14	120 ± 13	28 ± 7	313 ± 14

Fig. 16 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage

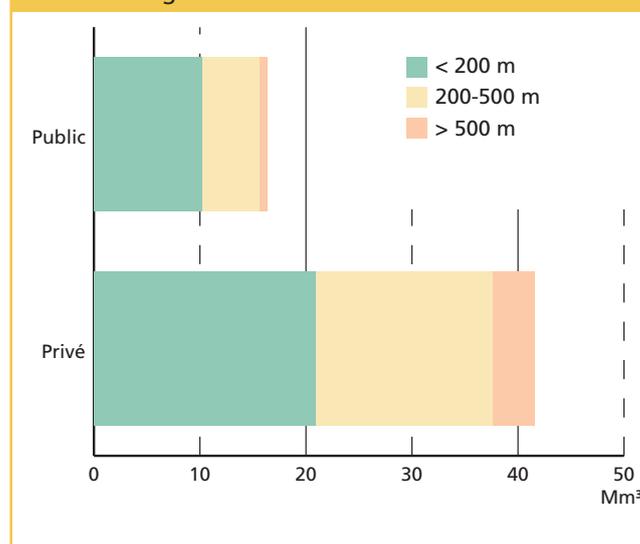


La répartition du volume en fonction de la distance de débardage est sensiblement comparable à la répartition des surfaces : 54 % du volume est à moins de 200 m d'une route accessible aux camions.

Parmi les 28 000 ± 7 000 ha à plus de 500 m (dont l'essentiel est entre 500 et 1 000 m), 20 000 ± 6 000 ha sont situés dans l'Aisne.

En comparaison des autres départements, l'Aisne – avec 43 % de la surface avec moins de 200 m de distance de débardage et 14 % avec plus de 500 m – apparaît comme le département le moins bien desservi.

Fig. 17 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage



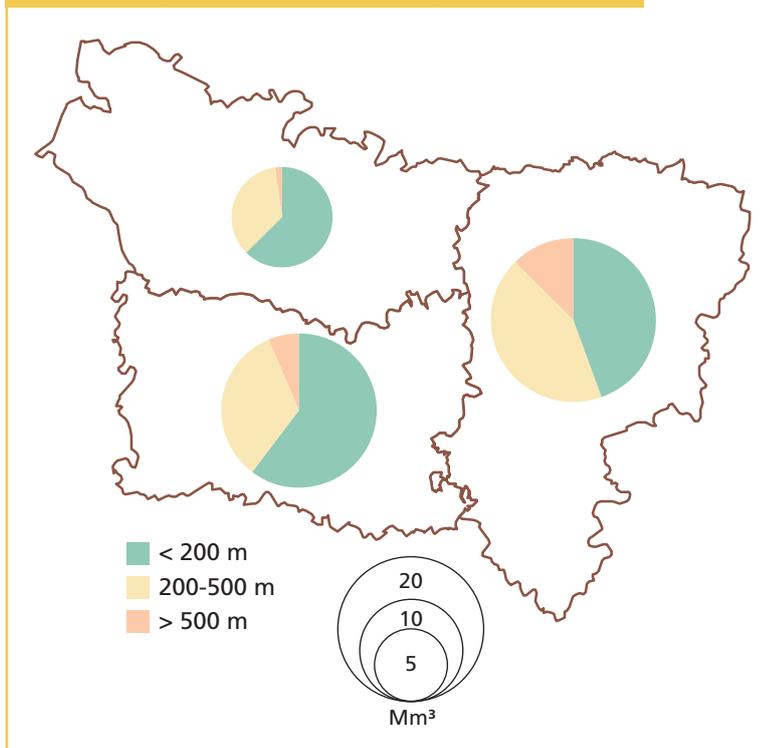
Tab. 18 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et distance de débardage

Picardie	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	
<i>Propriété</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Public	10 ± 2	5 ± 2	n.s.	16 ± 3
Privé	21 ± 4	17 ± 3	4 ± 2	42 ± 4
Total	31 ± 4	22 ± 4	5 ± 2	58 ± 5

En Picardie, 62 % du volume de bois de la forêt publique et 50 % de celui de la forêt privée sont à moins de 200 m d'une route accessible aux camions. L'essentiel du volume de bois situé à plus de 500 m d'une route accessible aux camions (83 %) est en forêt privée. La forêt publique apparaît donc sensiblement mieux desservie que la forêt privée.

Pour 38 % du volume, cette distance est entre 200 et 500 m et pour les 8 % restant – qui représentent 5 ± 2 Mm³ situés majoritairement dans l'Aisne – la distance est de plus de 500 m. L'Aisne, en termes de volume de bois sur pied, apparaît comme le département le moins bien desservi de la région.

Fig. 18 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage



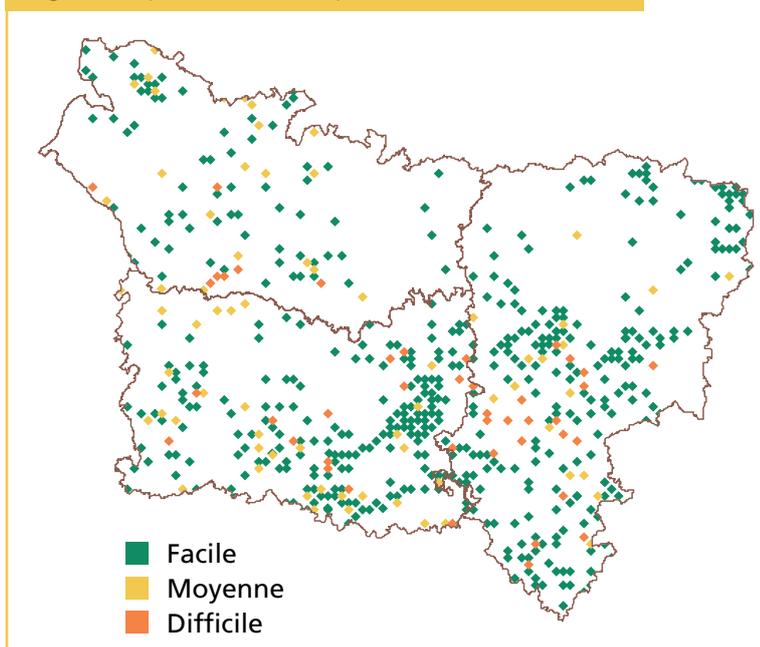
Tab. 19 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage

Territoire	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200-500 m	Plus de 500 m	
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Aisne	11 ± 2	11 ± 3	3 ± 1	26 ± 3
Oise	14 ± 3	8 ± 2	n.s.	23 ± 3
Somme	6 ± 2	3 ± 2	n.s.	10 ± 2
Picardie	31 ± 4	22 ± 4	5 ± 2	58 ± 5

4.2 Exploitabilité

L'exploitabilité tient compte de la distance de débardage, mais aussi de quatre autres critères : présence d'itinéraire de débardage, pente maximale de débardage, portance du terrain et degré d'aspérité du terrain sur l'itinéraire de débusquage. Dans cette région de plaines et plateaux, la pente ne fait en général pas obstacle à l'exploitabilité sauf localement, par exemple dans les vallées encaissées des fleuves et de leurs affluents ou encore sur les versants des quelques buttes témoins. Il existe par endroits des difficultés liées à des problèmes de portance sur des sols engorgés.

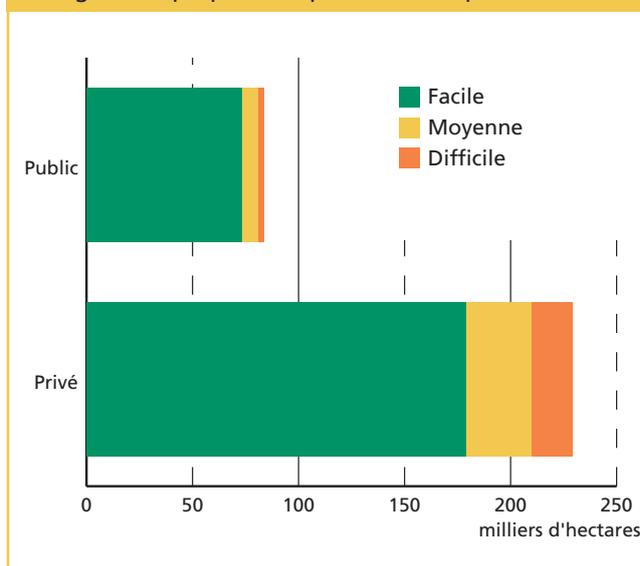
Fig. 19 : Exploitabilité d'un point d'inventaireé



Tab. 20 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

Picardie	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	73 ± 5	n.s.	84 ± 4
Privé	179 ± 14	50 ± 10	229 ± 14
Total	252 ± 15	61 ± 10	313 ± 14

Fig. 20 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité



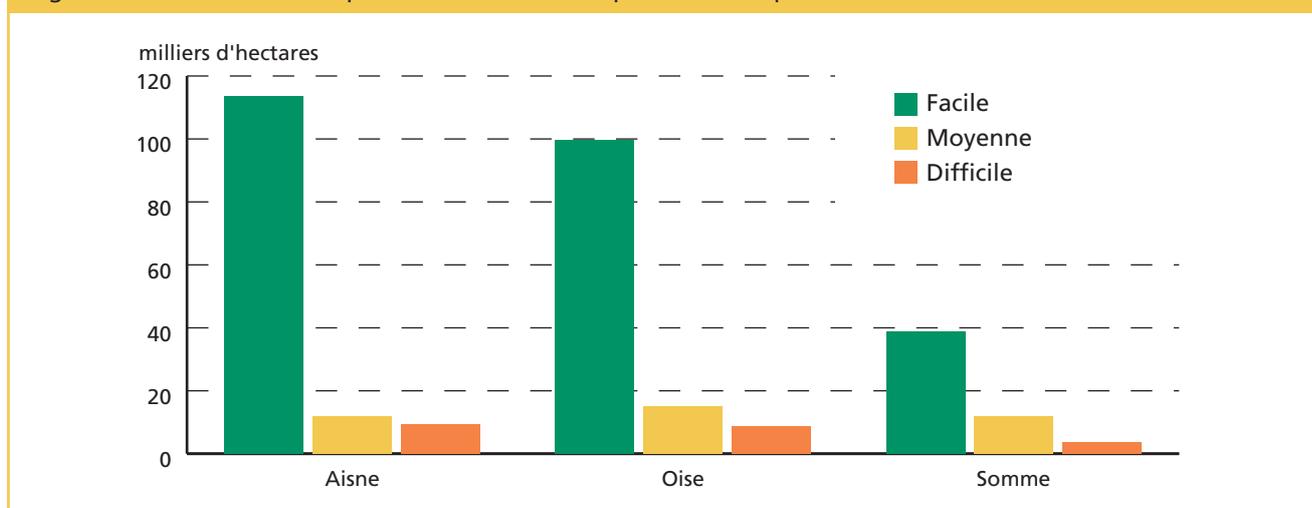
Dans le tableau 20, la classe « moins facile » regroupe les classes d'exploitabilité « moyenne », « difficile » et « très difficile ». 81 % des surfaces des forêts picardes sont faciles à exploiter (contre 58 % au niveau national). Les 61 000 ± 10 000 ha moins faciles à exploiter sont essentiellement moyennement faciles à exploiter (39 000 ± 8 000 ha). Il n'y a aucun point d'inventaire classé dans la catégorie « très difficile » à exploiter.

La forêt privée est moins facile à exploiter que la forêt publique avec 79 % de la surface classée comme facile à exploiter contre 87 % pour la forêt publique.

Tab. 21 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Aisne	114 ± 9	21 ± 6	135 ± 8
Oise	100 ± 9	24 ± 6	123 ± 8
Somme	39 ± 8	n.s.	54 ± 8
Picardie	252 ± 15	61 ± 10	313 ± 14

Fig. 21 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité



La forêt privée est moins facile à exploiter que la forêt publique avec 79 % du volume classé comme facile à exploiter contre 85 % pour la forêt publique.

Tab. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

Picardie	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Public	14 ± 3	2 ± 1	16 ± 3
Privé	33 ± 4	9 ± 2	42 ± 4
Total	47 ± 5	11 ± 3	58 ± 5

81 % du volume de bois de forêts picardes est facile à exploiter. L'Aisne apparaît comme le département où le volume est le plus facile à exploiter avec 86 % du volume facile à exploiter contre 79 % pour l'Oise et 71 % pour la Somme. Sur les 11 ± 3 Mm³ moins faciles à exploiter, 8 ± 2 Mm³ sont moyennement faciles à exploiter.

Fig. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

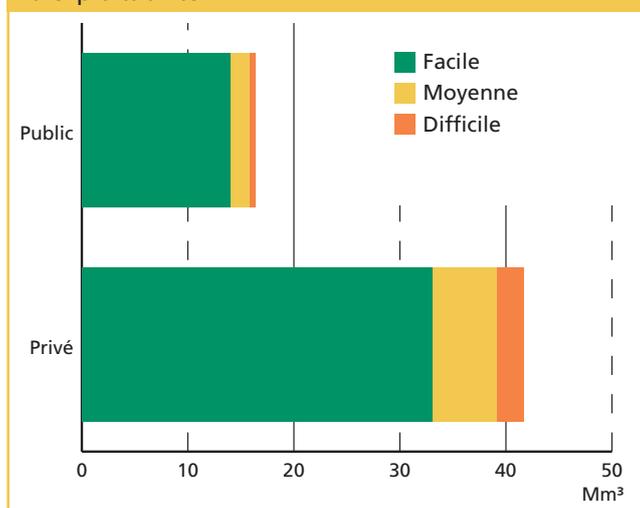
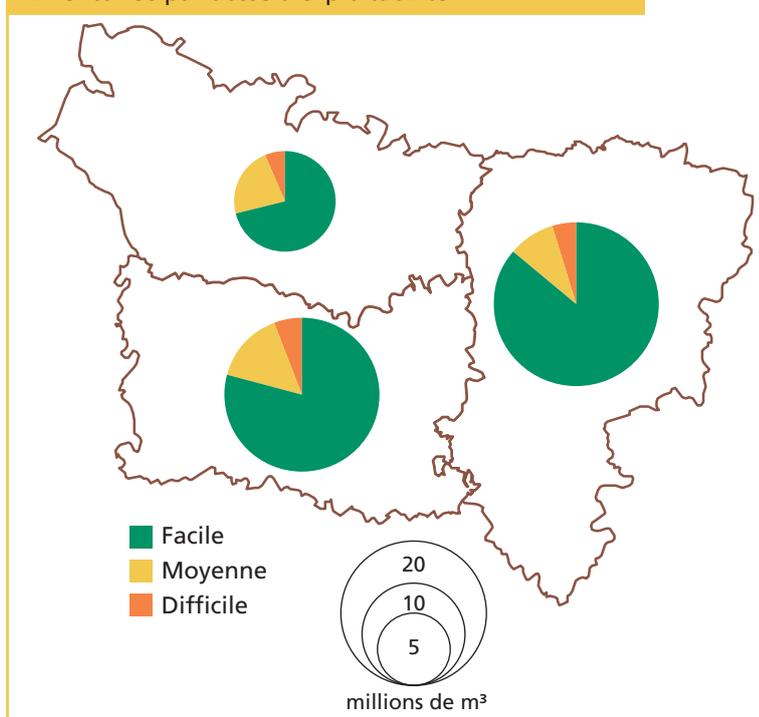


Fig. 23 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité



Tab. 23 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

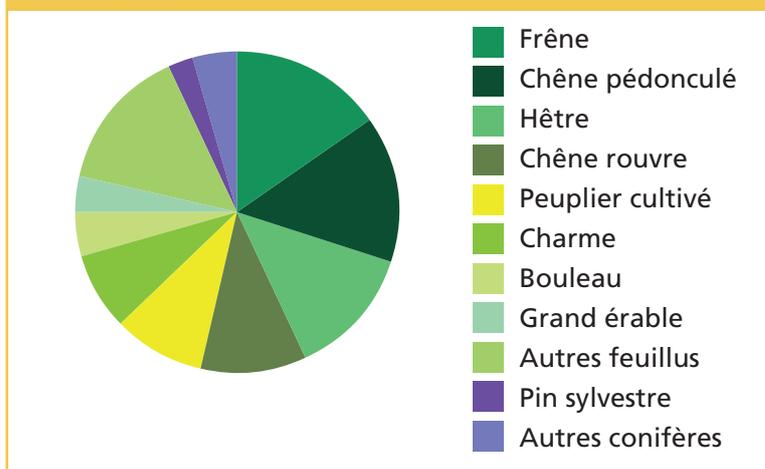
Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Territoire</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Aisne	22 ± 3	4 ± 1	26 ± 3
Oise	18 ± 3	5 ± 2	23 ± 3
Somme	7 ± 2	3 ± 1	10 ± 2
Picardie	47 ± 5	11 ± 3	58 ± 5

5 Diversité de la forêt

5.1 Composition du couvert

5.1.1 Surface de forêt par essence principale

Fig. 24 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon l'essence de plus fort couvert relatif



La répartition de la surface de forêt de production selon l'essence au plus fort couvert relatif (essence principale) confirme la part prédominante des feuillus dans la région picarde : pour 93 % des surfaces, l'essence principale est feuillue.

Tab. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif

	Feuillus	Conifères	Total
<i>Territoire</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>
Aisne	129 ± 9	<i>n.s.</i>	135 ± 8
Oise	112 ± 9	<i>n.s.</i>	123 ± 8
Somme	50 ± 8	<i>n.s.</i>	54 ± 8
Picardie	292 ± 15	21 ± 6	313 ± 14

Parmi les feuillus, il existe une grande variété d'essences principales. Le chêne – rouvre ou pédonculé – est essence principale pour 27 % de la surface de forêt feuillue inventoriée effectivement boisée. En prenant ces essences séparément, alors que le hêtre était l'essence au plus fort volume, le frêne domine comme essence principale (16 % de la surface dont l'essence principale est feuillue), suivi du chêne pédonculé (16 %), du hêtre (14 %), du chêne rouvre (11 %). Au sein des autres feuillus, le peuplier cultivé est l'essence principale la plus représentée, suivi du charme.

Le frêne et le chêne pédonculé sont les essences principales les plus fréquentes en forêt privée. 90 % de la surface où le frêne est l'essence principale se trouve en forêt privée. Ce taux est de 65 % pour le chêne pédonculé. À l'inverse, le hêtre est l'essence principale la plus fréquente en forêt publique et 62 % de la surface des peuplements où le hêtre est l'essence principale se trouve en forêt publique.

Tab. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon l'essence de plus fort couvert relatif, par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Essence</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>
Frêne	<i>n.s.</i>	43 ± 9	48 ± 10
Chêne pédonculé	<i>n.s.</i>	30 ± 8	46 ± 9
Hêtre	25 ± 6	<i>n.s.</i>	41 ± 8
Chêne rouvre	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	33 ± 8
Autres feuillus	16 ± 5	107 ± 13	123 ± 14
Tous feuillus	73 ± 5	218 ± 14	292 ± 15
Tous conifères	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	21 ± 6
Toutes essences	84 ± 4	229 ± 14	313 ± 14

Fig. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif, par catégorie de propriété

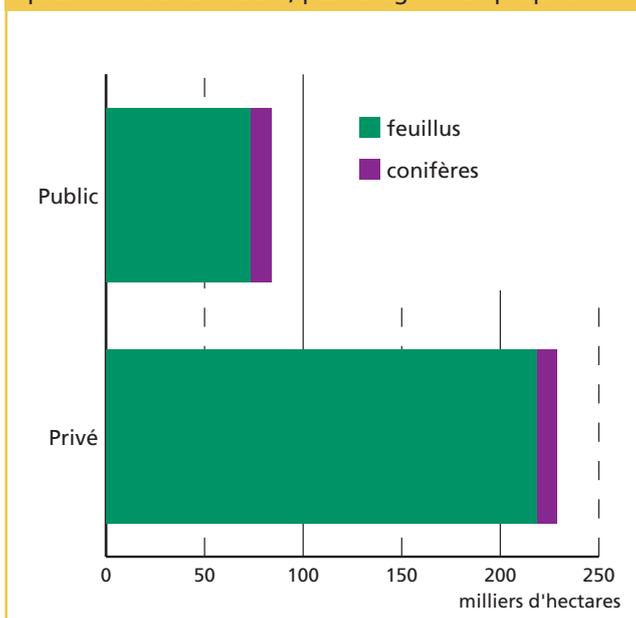
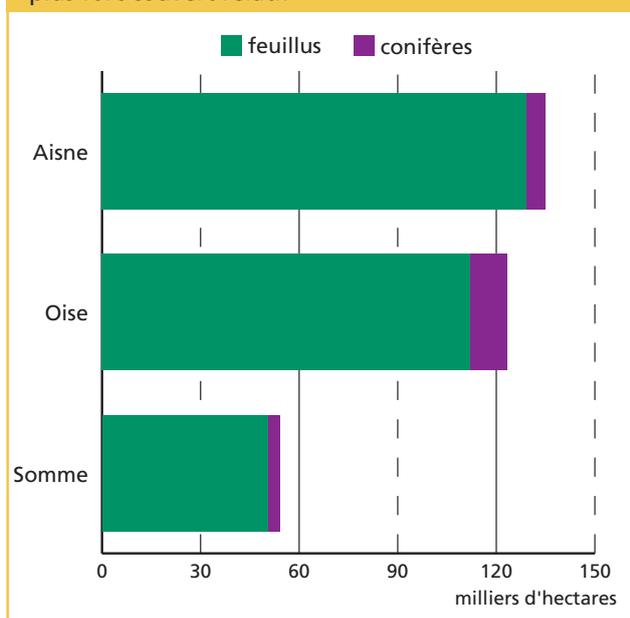
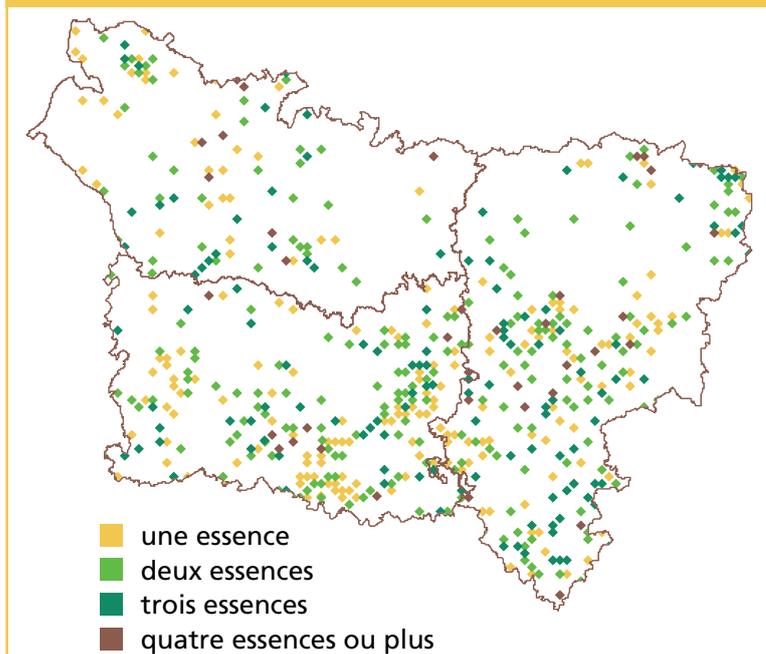


Fig. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif



5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable

Fig. 27 : Répartition des points en forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



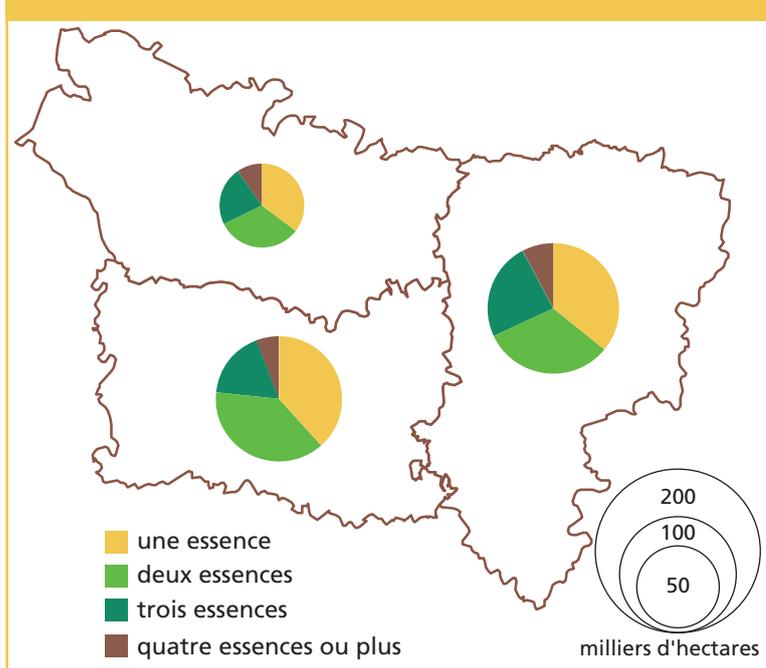
Le nombre d'essences est déterminé lorsque le taux de couvert absolu dans la strate recensable est d'au moins 15 %. Toutes les essences qui entrent dans la composition de la strate recensable et dont le couvert libre relatif est d'au moins 15 % sont prises en compte.

En Picardie, 37 % de la surface considérée est constituée de peuplements monospécifiques (dont les peupleraies), contre la moitié de la surface au niveau national. Cela s'explique par la diversité des feuillus dans la région. Lorsque les peuplements sont décrits comme monospécifiques, les essences qui constituent la strate recensable sont principalement le peuplier cultivé (22 000 ha \pm 5 000 ha) et le hêtre (20 000 ha \pm 6 000 ha).

Tab. 26 : Surface de forêt inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate

	Peuplement monospécifique	Peuplement à deux essences	Peuplement à trois essences ou plus	Total
<i>Territoire</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>
Aisne	46 \pm 8	41 \pm 8	40 \pm 8	127 \pm 9
Oise	45 \pm 8	45 \pm 8	27 \pm 7	117 \pm 9
Somme	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	52 \pm 8
Picardie	109 \pm 13	103 \pm 13	84 \pm 12	297 \pm 15

Fig. 28 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



Les peuplements à deux essences occupent sensiblement la même proportion de la surface que les peuplements monospécifiques (35 %). Les peuplements à 3 essences ou plus représentent 28 % de la surface.

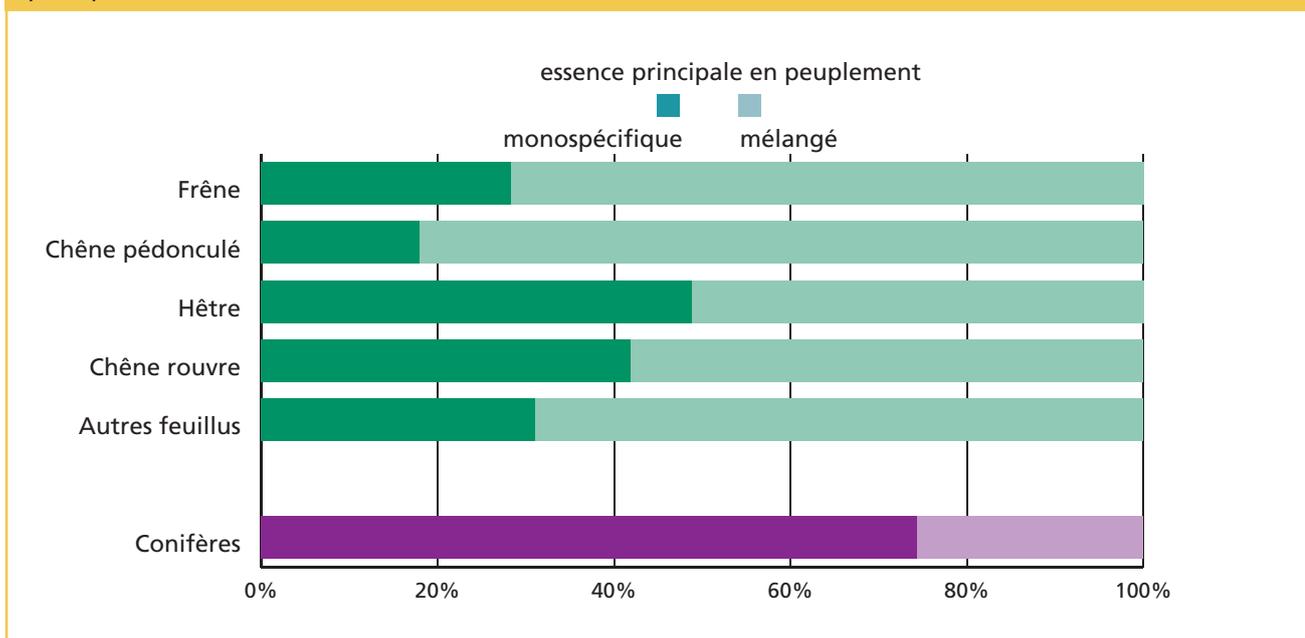
Avec 39 % de peuplements monospécifiques et 38 % de peuplements à deux essences, l'Oise apparaît comme légèrement moins diversifiée (en nombre d'essences dans un peuplement) que l'Aisne, pour lequel ces taux sont respectivement de 36 % et 32 %.

Alors que pour 74 % de la surface où un conifère est l'essence principale cette essence est pure, ce taux est de 32 % pour les feuillus. Les feuillus sont très souvent en mélange lorsqu'ils constituent l'essence principale.

Tab. 27 : Comparaison entre la surface où une essence est l'essence principale et la part de cette surface où elle constitue un peuplement monospécifique

Essence	Surface où l'essence est principale	dont surface où l'essence constitue un peuplement monospécifique	Part en peuplement monospécifique
Essence	1 000 ha	1 000 ha	%
Frêne	48 ± 10	n.s.	28
Chêne pédonculé	46 ± 9	n.s.	18
Hêtre	41 ± 8	n.s.	49
Chêne rouvre	33 ± 8	n.s.	42
Autres feuillus	123 ± 14	38 ± 8	31
Tous feuillus	292 ± 15	94 ± 12	32
Tous conifères	21 ± 6	n.s.	74
Toutes essences	313 ± 14	109 ± 13	35

Fig. 29 : Part de la surface où une essence constitue un peuplement monospécifique, quand elle est l'essence principale



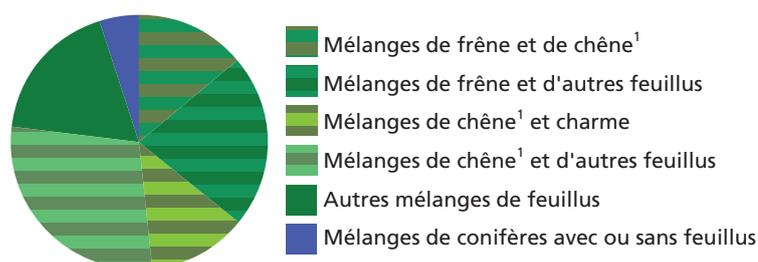
5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés

Les mélanges exclusifs de feuillus représentent 95 % de la superficie des peuplements dont la strate recensable est composée d'un mélange d'essences.

Les peuplements mélangés dans lesquels le chêne (rouvre ou pédonculé) est significativement présent représentent 55 % des peuplements mélangés. Parmi ceux-ci, le mélange le plus représenté est le mélange de chêne et de frêne, suivi du mélange de chêne et de charme.

Le mélange de frêne et d'autres feuillus est également bien représenté puisqu'il couvre 22 % de la superficie des peuplements mélangés.

Fig. 30 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange



Tab. 28 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange

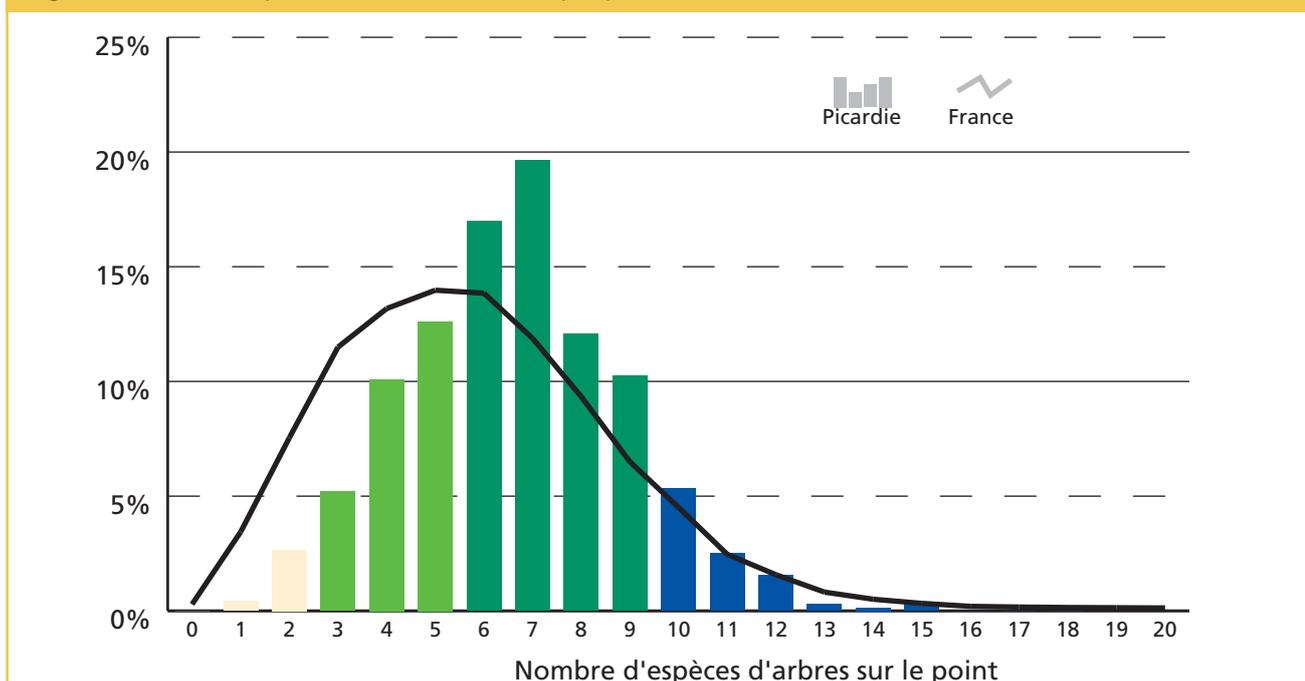
<i>Composition</i>	Surface <i>1 000 ha</i>	Taux %
Mélanges de frêne et de chêne ¹	26 ± 7	14
Mélanges de frêne et d'autres feuillus	41 ± 9	22
Mélanges de chêne ¹ et charme	23 ± 7	12
Mélanges de chêne ¹ et d'autres feuillus	53 ± 10	29
Autres mélanges de feuillus	34 ± 8	18
Mélanges de conifères avec ou sans feuillus	<i>n.s.</i>	5
Tous peuplements mélangés	187 ± 15	100

¹: chêne rouvre ou pédonculé

5.2 Richesse en espèces

5.2.1 Arbres

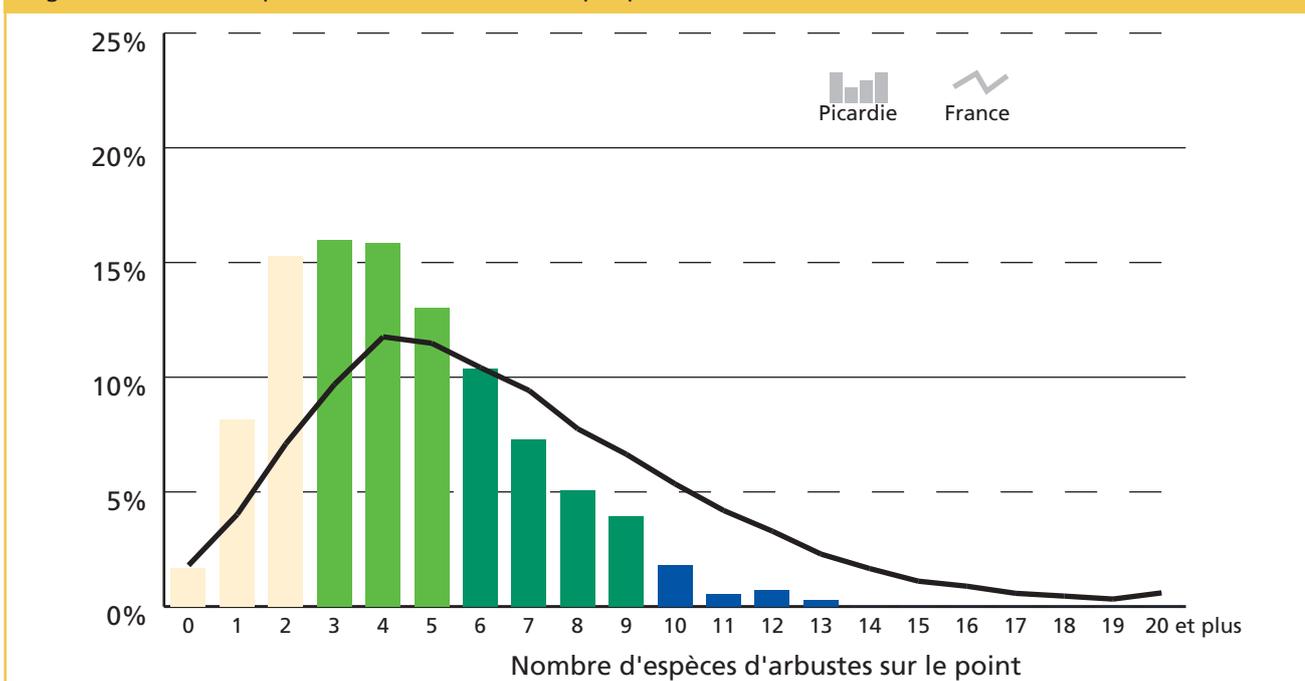
Fig. 31 : Nombre d'espèces d'arbres différentes par placette de 700 m²



Le nombre d'espèces différentes d'arbres par placette est nettement supérieur à la moyenne nationale. Le nombre le plus fréquent d'espèces différentes d'arbres est de 7 (contre 5 au niveau national), et concerne près de 20 % des placettes.

5.2.2 Arbustes

Fig. 32 : Nombre d'espèces d'arbustes différentes par placette de 700 m²



Le nombre d'espèces différentes d'arbustes par placette est inférieur à la moyenne nationale. Les modalités les plus fréquentes d'espèces différentes d'arbustes sont de 2 à 4 et représentent chacun plus de 15 % des relevés.

Inventaire forestier national
Château des Barres
F - 45290 Nogent-sur-Vernisson
Téléphone : +33 (0)2 38 28 18 00
Télécopie : +33 (0)2 38 28 18 28
Courriel : nogent@ifn.fr



INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

*L'IFN sur Internet
www.ifn.fr*

ISSN : 1952-9813
ISBN : 978-2-11-128074-8
Dépôt légal : septembre 2010
© IFN